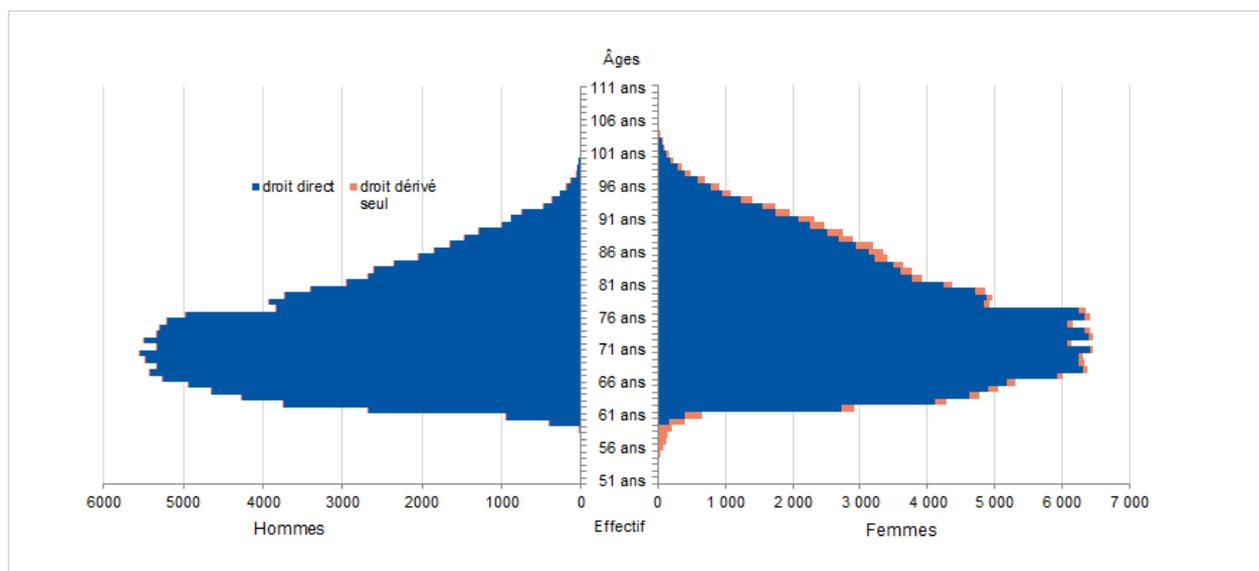


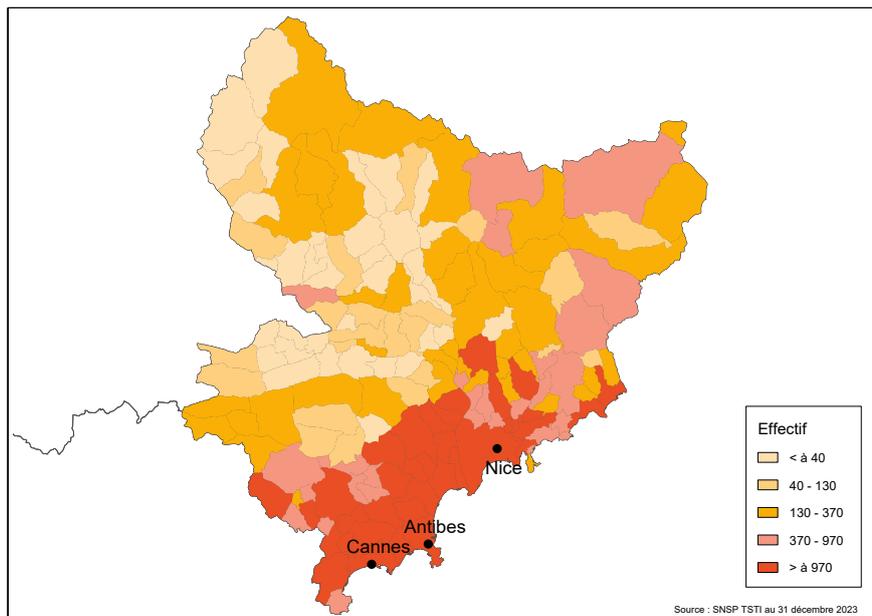
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	7 027	9 998	17 025
Droits directs (retraites personnelles)	6 558	6 775	13 333
Droits dérivés (retraites de réversion)	469	3 223	3 692
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	892	963	1 855
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	986	355	1 341
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,7 ans	64,1 ans	63,9 ans
Droits dérivés	76,3 ans	75,3 ans	75,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	118 400	153 460	271 860
Retraités percevant un droit direct seul	114 954	112 486	227 440
Retraités percevant un droit dérivé seul	293	6 348	6 641
Retraités percevant les deux à la fois	3 153	34 626	37 779
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	8,2%	6,1%	7,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 750	6 571	22 321
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,8 ans	76,4 ans	75,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	937 €	751 €	832 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,8%	41,3%	33,1%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Nice</b>			
Nombre total de retraités	34 927	47 183	82 110
Retraités percevant un droit direct seul	33 888	34 495	68 383
Retraités percevant un droit dérivé seul	85	1 941	2 026
Retraités percevant les deux à la fois	954	10 747	11 701
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	13,9%	8,1%	10,6%
<b>Cannes</b>			
Nombre total de retraités	9 049	13 038	22 087
Retraités percevant un droit direct seul	8 776	9 244	18 020
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	558	579
Retraités percevant les deux à la fois	252	3 236	3 488
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	8,5%	8,4%	8,4%
<b>Antibes</b>			
Nombre total de retraités	8 689	11 971	20 660
Retraités percevant un droit direct seul	8 437	8 739	17 176
Retraités percevant un droit dérivé seul	32	502	534
Retraités percevant les deux à la fois	220	2 730	2 950
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,1%	5,3%	5,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)